



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PEGC et charges d'enseignement

Question écrite n° 57402

Texte de la question

M. Maurice Leroy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des PEGC et sur la suite qu'il convient de donner à la rencontre du 7 novembre 2000, entre les services de la direction des personnels enseignants et les représentants syndicaux. Celle-ci n'a, en effet, débouché sur aucune proposition concrète de nature à faire évoluer la situation des PEGC et les discriminations dont ils sont victimes, et ce malgré les engagements du Gouvernement en ce domaine. Les quelques mesures envisagées apparaissent comme ponctuelles, à l'exemple de l'augmentation de 190 emplois classe exceptionnelle des PEGC et de 22 emplois classe exceptionnelle CE d'EPS inscrite au budget 2001. Il ne peut s'agir en aucun cas du plan d'ensemble nécessaire et prenant en compte l'extinction des corps PEGC et CE d'EPS. Celui-ci devrait à l'évidence inclure la mise en extinction de la classe normale des PEGC et CE d'EPS dans un délai de trois ans, à compter du 1er septembre 2001, un accès effectif à l'indice terminal (782 actuellement) et l'extinction des corps à l'échéance 2007 avec assimilation au corps des certifiés afin que soient prises les mesures de péréquation en faveur des retraités. Il demande au Gouvernement de prendre des mesures dans ce sens en concertation avec les partenaires syndicaux.

Texte de la réponse

La réflexion menée sur le devenir de certains corps de personnels enseignants du second degré, placés en voie d'extinction, dont ceux des professeurs d'enseignement général de collège, est toujours en cours. Dans le cadre de ces travaux, une concertation est actuellement engagée avec les organisations représentatives des personnels afin d'examiner, d'une part, les conditions dans lesquelles sera mise en oeuvre la réforme statutaire des corps d'adjoints ou de chargés d'enseignement et, d'autre part, les améliorations qui pourraient être apportées aux perspectives de carrière des professeurs d'enseignement général de collège et des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57402

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 734

Réponse publiée le : 26 février 2001, page 1243